Table des matières

[Entre nous : Édito. 2](#_Toc195624018)

[Lempdes innove pour et avec ses associations. 2](#_Toc195624019)

[Agenda associatif. 2](#_Toc195624020)

[Vos manifestations associatives. 2](#_Toc195624021)

[La Fête du jeu ! 3](#_Toc195624022)

[Une ville pour tous. 3](#_Toc195624023)

[Le Carnet de fin janvier à début avril 2025. 3](#_Toc195624024)

[Festivités pour les 80 ans de la Libération. 3](#_Toc195624025)

[Infos pratiques. 4](#_Toc195624026)

[Conseil municipal. 5](#_Toc195624027)

[Conseillers départementaux. 5](#_Toc195624028)

[Agenda. 5](#_Toc195624029)

[Tous acteurs : jeunesse. 5](#_Toc195624030)

[Inscriptions à l’accueil de loisirs, été 2025. 5](#_Toc195624031)

[Inscriptions périscolaires 2025-2026. 5](#_Toc195624032)

[Tous acteurs : seniors. 5](#_Toc195624033)

[Journée nationale des Aides à domicile. 5](#_Toc195624034)

[Goûter des Ainés. 5](#_Toc195624035)

[Nos seniors en images. 5](#_Toc195624036)

[Une ville qui bouge. 6](#_Toc195624037)

[Vif succès pour la 1ère édition de Lempd’Arts. 6](#_Toc195624038)

[Le Concours National de Musique de Lempdes fête ses 40 ans ! 6](#_Toc195624039)

[Clermont Auvergne Métropole. 7](#_Toc195624040)

[Les rendez-vous de votre médiathèque. 7](#_Toc195624041)

[Transition énergétique : changez d’air ! En changeant votre poêle ou cheminée. 8](#_Toc195624042)

[Travaux du « Groupe Immobilier de la Mairie » et réaménagement du parc. 9](#_Toc195624043)

[Le Groupe Immobilier de la Mairie 9](#_Toc195624044)

[Le réaménagement du parc de la mairie. 10](#_Toc195624045)

[Les travaux. 11](#_Toc195624046)

[Rénovation du groupe scolaire Les Vaugondières. 11](#_Toc195624047)

[Extension de la maternelle Le Petit Prince. 11](#_Toc195624048)

[Tribunes politiques. 12](#_Toc195624049)

[Avec vous ! Le Foyer des Jeunes et d’Éducation Populaire. 12](#_Toc195624050)

[Lempdes Avenir. 12](#_Toc195624051)

[Lempdes Info. Avril 2025. 13](#_Toc195624052)

# Entre nous : Édito.

## Lempdes innove pour et avec ses associations.

Tout observateur de l’actualité récente a de quoi être inquiet pour le devenir de notre société. Que ce soit au niveau national ou mondial les principes fondateurs de notre démocratie républicaine sont battus en brèche. Nos enseignants et nos forces de l’ordre sont de moins en moins respectés. La moindre frustration se transforme en violence. L’antisémitisme ne se cache même plus, le spectacle de notre assemblée nationale est lamentable. L’indépendance de notre justice est questionnée voire remise en cause, y compris au plus haut niveau politique. Je pourrais continuer cette énumération et entretenir ce climat anxiogène ressenti par beaucoup de nos concitoyens, mais je voudrais, face à cette déliquescence ressentie, évoquer une richesse inestimable que nous devons tous préserver : nos associations. Elles constituent un socle aussi remarquable qu’indispensable de nos valeurs républicaines. Ce modèle connaît également ses fragilités comme le témoigne l’appel récent, relayé par la Montagne, du Foyer de Jeunes et d’Éducation Populaire (FJEP) face à la baisse du nombre de bénévoles, qui met en péril la pérennisation de certaines de ses sections. Face à cela, notre commune a renforcé l’accompagnement de ses associations. La création du poste de référent associations, la mise en service de l’application intra-muros et la tenue du forum des associations au complexe sportif ont permis de faciliter et de renforcer le quotidien ainsi que la visibilité de notre tissu associatif. La dernière innovation que je souhaite mettre en valeur est Lempdes Art. Les associations artistiques de Lempdes ont proposé de se regrouper pour organiser une manifestation commune. La première édition s’est déroulée en mars dernier à l’espace culturel La 2Deuche. Le succès a été immédiat : plus de 300 personnes au vernissage, plus de 680 visiteurs, plus de 350 enfants de nos écoles primaires et de notre centre de loisirs ont pu ainsi découvrir la richesse de nos artistes. Vous trouverez dans ce magazine tous les détails de cette belle manifestation. Je souligne également l’initiative de nos jeunes qui ont créé une mini-entreprise qu’ils ont baptisée Médaille et Co. Grâce à la vente de crêpes, ils vont pouvoir financer la production de leur première médaille écoresponsable. Je leur adresse toutes mes félicitations. Lempdes innove dans l’accompagnement de ses associations pour prodiguer un véritable écrin à cette richesse qui permet de porter les valeurs du vivre ensemble indispensable à notre communauté. Bien sincèrement, Henri Gisselbrecht, Maire de Lempdes.

# Agenda associatif.

## Vos manifestations associatives.

* Concert caritatif au profit des personnes de petite taille avec Jonatan Jimenez, le 3 mai à la Salle Jean Ferrat, la 2Deuche. Organisé par le Comité des Fêtes. Billet plein tarif 10€, billet tarif étudiants (moins de 25 ans) 7€, billet tarif enfants (moins de 12 ans) 5€. Inscriptions sur le site : https://concert.jonatan.fr
* Sortie « Train de l’Ardèche », le 15 mai. Organisé par Les Amandiers, sur inscriptions. Renseignements : Joëlle André au 06.31.30.65.40.
* Concentration-Cyclotourisme, Parcours Libre, le 18 mai à l’Agora. Organisé par le Cyclo club Lempdais. Inscriptions : 3€. Renseignements : Arnaud Pereira au 06.85.65.44.09.
* L’association Anis Étoilé célèbre ses 20 ans : Ateliers Cuisine Sans Frontières, Jeux Agriculture-Alimentation, Repas d’Anniversaire, soirée dansante, Balades découvertes « Herbes et arbres nourriciers des bords de l’Allier », les 14 et 15 juin au Centre de Chadieu sur la commune de Authezat. Organisé par l’association Anis Étoilé. Plus d’infos sur le site : https://www.anisetoile.org. Programme complet sur demande par courriel : contact@anisetoile.org
* Collecte de sang, le 16 juin de 15h30 à 19h, à la salle Alexandre Vialatte, la 2Deuche. Organisée par l’Association pour le Don du Sang Bénévole (ADSB). Prendre rendez-vous sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Renseignements : JP Meunier par courriel : dondusanglempdes63@gmail.com
* Fête de la musique, concert et spectacle de feu, le 21 juin sur la Place Charles de Gaulle. Organisé par le Comité des Fêtes. Avec les Flyings Tractors, Insomnie et spectacle de feu avec Igni-Sathanor. Renseignements au 06.75.87.74.82.
* Concert l’ENVOL et VOXIM, le 7 juin à 20h à la Salle des Fêtes. Organisé par l’ENVOL. Renseignements : Marc Bourguet au 06.61.58.25.34.

## La Fête du jeu !

Venez découvrir une multitude d’animations lors de la Fête du jeu qui se tiendra le samedi 17 mai 2025, de 10h à 12h (Stade du Bourgnon et crèche « La Coccinelle ») et de 13h à 17h (Salle des fêtes, Place Charles-de-Gaulle), à Lempdes. Cet événement est gratuit et accessible à tous, une belle occasion de passer une journée en famille ! Toute la journée, venez partager de nombreuses animations : enquêtes, jeux collectifs, parcours de motricité, jeux de sociétés, jeux vidéo… Pour découvrir le programme complet, rendez-vous sur le site : https://ville-lempdes.fr/fete-du-jeu/

# Une ville pour tous.

## Le Carnet de fin janvier à début avril 2025.

Les naissances :

* En février :
Martens Éléna, Sialya, le 6,
May Gouri Soraya, Cali, Tibaria, le 7,
Djouder Adem, le 16,
Daridan Thaïs, Iris, le 26.

Les mariages :

* En février :
Barros Yohann, Alain, Serge et Mercier Aurore, Suzanne, Simone, le 15,
Peyrelade Bruno, Alain, Jean et Michelet Bouilhol Stéphanie, Michèle, le 20.

Les décès :

* En janvier :
Doucet Bernard, Jacques, le 28.
* En février :
Ferreira Julio, le 7,
Lamy André, le 13,
Cabezas Christianne, épouse Lugand Robert, Lucien, le 13,
Genest Jeanne, Antoinette, veuve Debrion René, le 18,
Dollat Pierre, Jean, Claude, le 22.
* En mars :
Lirot Claudie, Pierrette, le 3,
Faidit Maurice, Jean, le 8,
Coatrieux Madeleine, Germaine, le 14,
Leonardon Danielle, Nicole, veuve Letoffet Guy, Maurice, Paul, le 23,
Bonnichon Dominique, veuve Lemouzy Jean-Paul, Michel, le 30,
Bonjean François, le 31.
* En avril
Lemos Jean, le 2.

## Festivités pour les 80 ans de la Libération.

Afin de commémorer les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la Libération, la ville de Lempdes organise 3 jours de festivités. Venez partager ces journées de mémoire et de partage, les mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 mai 2025.

Voici le programme :

* Mercredi 7 mai, à 20h à la 2Deuche: Diaporama historique commenté gratuit, avec Archeo Aia (présence d’un historien) : « L’histoire de l’aérodrome ». Venez découvrir de nombreux documents et photos inédites !
* Jeudi 8 mai, rendez-vous à 11h Place Charles-de-Gaulle pour se rendre au monument aux morts. Défilé musical avec l’OHL, accompagné d’un char fleuri et de véhicules militaires d’époque. À 12h30 : Vin d’honneur à la 2Deuche, et de 14h à 16h à la 2Deuche : venez danser dans une ambiance rétro lors du bal swing gratuit avec le groupe Gatec Jazz Band. Initiation au charleston avec Bacha Swing 63, accessible à tous.
* Vendredi 9 mai, rendez-vous de 14h à 20h au terrain du Bourgnon pour une exposition d’une trentaine de véhicules militaires d’époque avec l’ACVMA (Association des collectionneurs de véhicules militaires d’Auvergne).

En parallèle de ces 3 jours, deux conférenciers interviendront au collège le lundi 12 mai afin d’échanger avec les élèves de 3e, Projection d’un documentaire de Monsieur Barcha Bauer, auteur et réalisateur, et présence de Madame Françoise Fernandez, professeure d’histoire. Retrouvez le programme complet sur le site : https://ville-lempdes.fr/80e-anniversaire-de-la-liberation/

Dans le cadre de la préparation de la commémoration du 8 mai, les enfants ont échangé avec les résidents des Nymphéas et de l’Ehpad lors de plusieurs rencontres :

* Une rencontre pour élaborer un recueil de témoignages de la 2e Guerre Mondiale, qui prendra la forme de poèmes et/ou de chansons et qui seront enregistrés en studio et diffusés le jour du 8 mai.
* Une rencontre pour fabriquer des fleurs afin de décorer le char fleuri qui participera au défilé du 8 mai.

## Infos pratiques.

* Proxim’Cité au 08.00.30.00.29.
* La Mairie par courriel : vosdemandes@mairie-lempdes.fr.
* Service accueil et standard au 04.73.83.74.74.
Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.
* La 2Deuche au 04.73.83.74.78.
* Police municipale au 04.73.61.85.19.
Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.
* Services techniques au 04.73.83.74.71.
Ouvert lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h et 13h à 17h. Le jeudi de 13h à 17h et le vendredi matin de 8h30 à 12h. Sur rendez-vous.
* Service social au 04.73.83.74.70.
Ouverture du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Fermé le mercredi après-midi.
* Lieu d’Informations Seniors au 04.73.61.66.02.
* Résidence autonomie au 04.73.61.66.02.
* Ehpad au 04.63.66.08.37.
* Service des sports au 04.73.61.65.08.
* Service enfance-jeunesse au 04.73.83.63.99.
* École de musique au 04.73.61.78.95.
* Relais Petite-Enfance Le Papillon au 04.73.61.79.74.
* Crèche La Coccinelle au 04.73.61.79.12.
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
* Service communication au 04.73.83.74.67.
* Service culturel et associatif au 04.73.61.53.30.
Ouverture lundi, jeudi de 8h30 à 12h et mardi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
* Correspondant La Montagne : Gérard Champagnat au 06.60.19.77.79 et par courriel : gerardchampagnat@free.fr.

## Conseil municipal.

Les conseils municipaux se déroulent à la salle Voûtée, à 19h, les vendredis : 16 mai et jeudi 19 juin.

## Conseillers départementaux.

Valérie Passarieu et Joël Derré vous reçoivent en Mairie, sans rendez-vous, de 14h à 16h, le mardi 10 juin.

## Agenda.

* Festivités du 8 mai : les 7, 8 et 9 mai.
* Fête du jeu : le 17 mai.
* Marchés de produits locaux : les 23 février, 23 mars et 27 avril.
* Conciliateur de justice : permanences en mairie, de 14h à 17h le 1er et 3e mercredi du mois. Prendre rendez-vous au préalable au 06.16.69.37.75.

# Tous acteurs : jeunesse.

## Inscriptions à l’accueil de loisirs, été 2025.

L’accueil de loisirs accueillera les enfants du lundi 7 juillet au vendredi 1er août, et du lundi 18 au jeudi 28 août 2025. Atelier cuisine, création de toupies, construction d’un château-fort, Lempd’Arts… Attention, l’accueil de loisirs sera fermé du lundi 4 au vendredi 15 août. Les réservations pour la 1ère période d’ouverture débuteront le samedi 24 mai et se termineront le dimanche 15 juin. Il sera alors possible d’annuler jusqu’au mercredi 18 Juin. Concernant la 2e période, les réservations pourront être effectuées jusqu’au mercredi 2 juillet et les annulations jusqu’au 9 juillet 2025.

## Inscriptions périscolaires 2025-2026.

Les inscriptions périscolaires (accueil du matin, restauration scolaire, accueil du soir, aides aux devoirs et Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour la rentrée 2025-2026 se dérouleront à partir de fin juin. Pour les nouveaux arrivants, merci de prendre contact avec l’équipe du service enfance-jeunesse au 04.73.83.63.99 ou par courriel à : enfancejeunesse@mairie-lempdes.fr

# Tous acteurs : seniors.

## Journée nationale des Aides à domicile.

En mars, nous avons célébré les Aides à domicile qui se mobilisent pour accompagner les personnes âgées en situation de handicap ainsi que toutes les personnes qui ont besoin d’aide pour rester chez elles. Cette journée nationale des Aides à domicile permet de les remercier pour leur engagement et reconnaître la place essentielle qu’ils et elles tiennent dans notre société.

## Goûter des Ainés.

Si vous êtes né avant le 31 décembre 1953, vous êtes invité au Goûter dansant organisé par le CCAS, le samedi 17 mai de 14h30 à 18h à la Salle Alexandre Vialatte, la 2Deuche. Pour participer à cet après-midi festif, merci de découper le bulletin d’inscription ci-dessous et de l’envoyer, dûment rempli, au CCAS de Lempdes, Espace Françoise Dolto, 3 rue de la Réserve, 63370 Lempdes. Le bulletin est à retourner avant le mercredi 5 mai 2025 au CCAS de Lempdes. Y figurent votre nom et prénom, adresse, téléphone, souhaite participer au Goûter des Ainés. Attention, le nombre de places est limité à 300 : seuls les 300 premiers inscrits pourront participer au Goûter.

## Nos seniors en images.

* Fête de la Saint-Valentin,
* Préparation de fleurs pour le char fleuri du défilé du 8 mai,
* Rencontre intergénérationnelle, témoignages et préparation de fleurs pour le char fleuri du défilé du 8 mai,
* Rencontre avec les étudiants de Marmilhat,
* Atelier créatif,
* Rencontre avec le Relais Petite Enfance sur le thème de la colère,
* Raclette hivernale.

# Une ville qui bouge.

## Vif succès pour la 1ère édition de Lempd’Arts.

La municipalité de Lempdes et les associations créatives et artistiques lempdaises ont proposé de fêter les Arts du 20 au 27 mars à la 2Deuche : photos, peintures, dessins, sculptures, travaux manuels, patchwork, musique, danse… étaient au rendez-vous, pour petits et grands ! 1 200 visiteurs se sont laissés transporter dans cet univers artistique et ont eu le plaisir de participer aux ateliers, d’assister aux spectacles et projections de films photographiques, de découvrir des artistes en concert, de flâner dans les allées au milieu d’expositions, de participer à la « grande lessive » … Bref, d’embarquer pour un voyage artistique et poétique proposé par Lempd’Arts, avec l’Association Artistique Lempdaise, la section Arts plastiques du FJEP, les Doigts de Fée, Objectif Images 63 et les Petits Petas. Tout au long de cette semaine, 350 enfants des écoles et de l’accueil de loisirs ont participé à des ateliers proposés par les associations. Certains enfants avaient également préparé des œuvres en amont de l’évènement, qui ont pu être exposées lors de cette semaine dédiée aux arts. Les élèves de la classe Ulis du collège Saint-Exupéry ont présenté de grandes peintures qui ont jalonné toute la déambulation au sein du lieu. Les ados lempdais ont également participé en exposant leur création musicale qui était en écoute libre sur leur stand, et ceux qui participent à la « mini-entreprise » ont proposé tenu un stand de crêpes avant un spectacle de la 2Deuche afin de récolter des fonds pour leur projet. Enfin, les enfants fréquentant les ateliers théâtre ont également offert une prestation de leur composition ! Ce travail collectif entre les services de la mairie et les associations a été une belle réussite. C’est pourquoi Lempd’Arts sera désormais un rendez-vous culturel qui fera partie du paysage évènementiel lempdais, sous forme de biennale. Rendez-vous donc en 2027 !

La 11e édition du concours des photographes amateurs de Lempdes a eu lieu cette année dans le cadre de Lempd’Arts. De nombreuses œuvres ont été présentées sur le thème « Lumières de la nuit ». Cette édition, d’une riche qualité, a ravi petits et grands. Voici le palmarès du concours photos :

* Catégorie couleur :
1er prix : Serge Lepetit pour « Station électrique »,
2e prix : Clément Parent pour « Puy étoilé »,
3e prix : Jean-Michel Calut pour « Trinidad ».
* Catégorie noir et blanc :
1er prix : Jean-Michel Calut pour « Caisse et compagnie »,
2e prix : Philippe Demeraux pour « La ville qui ne dort jamais »,
3e prix : Mario Valente pour « Petite pause ».
* Prix spéciaux :
Prix de la Ville de Lempdes : Machado De Castro Antonio pour « Reflets de l’Aube »,
Prix du Conseil départemental : Gérard Diebold pour « La fête foraine ».

Rendez-vous en 2026 pour la 12e édition du concours photos, sur le thème : « Fleuves et rivières ».

## Le Concours National de Musique de Lempdes fête ses 40 ans !

La 40e édition du Concours National de Musique de Lempdes a eu lieu fin mars. En 1983, Danielle Patat, alors directrice de l’école municipale de musique de la ville, a l’idée de ce concours, ouvert à l’époque pour un seul instrument : le piano. Prisé par les musiciens, il a très vite évolué accueillant rapidement dix instruments de façon régulière, et il est devenu national en 1992. Depuis cette date il rencontre toujours un vif succès. Ce concours est une référence dans le monde musical. Il perdure grâce à la fidélité et à l’investissement des enseignants et des nombreux bénévoles, mais également grâce à la générosité des sponsors et des partenaires, et à la haute compétence des membres des jurys : directeurs de conservatoires, professeurs du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, chefs d’orchestres professionnels. Cette édition était consacrée aux instruments à cordes. L’édition 2026 sera quant à elle dédiée aux instruments à vent. Les résultats sont consultables sur le site de la ville de Lempdes : https://ville-lempdes.fr/le-concours-national-de-musique-2/

Voici le palmarès des prix spéciaux :

Alto :

* Prix du Conseil départemental et 2e prix en Cycle 3 Fin d’études, une carte cadeau d’une valeur de 50€ : Lélia Ponticaud.
* Prix Spécial et 1er prix en Cycle 2, 1ère année, un étui offert par la Municipalité de Lempdes et Patrick Charton, Luthier à Saint Etienne : Paul Vermelle.
* Prix Spécial offert par Danielle Patat, Fondatrice du Concours, et 3e prix en Cycle 3 Fin d’études, une carte cadeau d’une valeur de 50€ : Louise Le Cam.

Violoncelle :

* Prix de la Ville de Lempdes et 1er prix ex aequo avec Félicitations du Jury en cycle 2, 1ère année, une carte cadeau d’une valeur de 50€ : Louise Ponton.
* Prix du Conseil Départemental et 1er prix avec Félicitations du Jury, en Cycle 1, 2e année, une carte cadeau d’une valeur de 50 € : Eloïse Mestre.
* Prix Spécial et 1er prix ex aequo avec Félicitations du Jury en cycle 2, 1ère année, un étui de Violoncelle offert par la Ville de Lempdes : Sergueï Defontaines.

Piano :

* Prix de la Ville de Lempdes et 1er prix en 2e année de cycle 2, une carte cadeau d’une valeur de 50€ : Martin Winter.
* Prix du Conseil Départemental et 2e prix en 3e année de 1er cycle, une carte cadeau d’une valeur de 50€ : Ny Hasina Razafindrianaivo.
* Prix Spécial et 1er prix à l’unanimité en cycle 3 Fin d’études, une banquette de luxe offerte par Auvergne Pianos Dominique Gardelle à Riom : Liza Jouve.

Violon :

* Prix de la Ville de Lempdes et 1er prix à l’unanimité avec félicitations du Jury en 3e année Cycle 2, une carte cadeau d’une valeur de 50€ : Florian Ganiayre Fontanille.
* Prix du Conseil Départemental et 1er prix à l’unanimité avec félicitations du Jury en Cycle 3 Fin d’études, une carte cadeau d’une valeur de 50€: Caroline Girard.
* Prix Spécial et 1er prix en Cycle 2, 1ère année en Cycle 3 Fin d’études, un Archet offert par Fabrice Planchat, Luthier à Clermont-Ferrand: Shemsy Attoumani.

# Clermont Auvergne Métropole.

## Les rendez-vous de votre médiathèque.

* Jeudi 24 avril à 14h30 : La P’tite séance de courts métrages. Des courts métrages drôles ou étonnants, choisis par des enfants lors d’un atelier de programmation. Durée 1h15, dès 4 ans. Projection.
* Samedi 17 mai de 10h à 12h (heure d’arrivée libre) : Encore ! (Une histoire) hors les murs, Rendez-vous à la crèche La Coccinelle. Sortez les poussettes et venez nous retrouver autour de tapis à histoires, comptines et jeux de doigts animés par une bibliothécaire. En lien avec la Fête du jeu organisée par la ville de Lempdes le samedi 17 mai de 10h à 17h. Durée 2h. Public : de 0 à 3 ans. Lectures.
* Samedi 17 mai de 10h à 12h (heure d’arrivée libre) : À toi de jouer ! Team Story, hors les murs, rendez-vous à la crèche La Coccinelle. Team Story est un jeu qui va titiller votre imagination. Apprentis magiciens, c’est à vous de jouer ! Devenez un Conteur, inventez des histoires et ramenez les pages... dans le bon ordre ! En lien avec la fête des jeux organisée par la ville de Lempdes le samedi 17 mai de 10h à 17h. Durée : 2h. Public : Jeune public dès 5 ans. Jeux.
* Mercredi 21 mai à 17h : une soirée autour de la révolution par la Compagnie Les Guêpes Rouges. Le 23 mai 2025, Les guêpes rouges-théâtre jouent à la 2Deuche un diptyque entre fête et révolution : 14 juillet, 7 fois la révolution. En amorce de cette soirée, la metteure en scène vous invite à une rencontre composée d’un jeu sur la démocratie « Demos Kratein » et d’une expérience d’invention collective pour imaginer demain. 2 possibilités de penser la démocratie le temps d’une soirée, au moins. Durée 1h30. Tout public dès 14 ans, sur réservation. Rencontre.
* Samedi 7 juin à 10h : Aux livres etc. La médiathèque vous invite à partager vos coups de cœurs et découvertes, dans une ambiance conviviale autour d’un café ou d’un thé ! Tous les genres ont voix au chapitre : romans, films, bandes dessinées, musique, … etc ! Durée : 2h. Public : adultes. Rencontre.
* Mercredi 11 juin à 14h30 : Escape game « la forêt ancienne » par Biodiv’Educ. Un explorateur spécialisé dans l’étude des forêts anciennes cherche à protéger son trésor ! Pour cela, il a créé une série d’énigmes pour empêcher qu’il ne tombe entre de mauvaises mains. Les enfants ont une heure pour découvrir un code leur permettant d’ouvrir le coffre au trésor. Ils devront réunir différents éléments historiques et réaliser des épreuves autour de la forêt et de sa biodiversité, cachées dans la pièce et sur la tablette de l’explorateur. Cris des animaux, empreintes, nichoirs et respect de la biodiversité sont au programme ! Durée : 1h15. Public : 6 à 8 ans, sur réservations. Jeux.
* Mercredi 11 juin à 16h : Escape game « la forêt ancienne » par Biodiv’Educ. Un explorateur spécialisé dans l’étude des forêts anciennes cherche à protéger son trésor ! Pour cela, il a créé une série d’énigmes pour empêcher qu’il ne tombe entre de mauvaises mains. Les enfants ont une heure pour découvrir un code leur permettant d’ouvrir le coffre au trésor. Ils devront réunir différents éléments historiques et réaliser des épreuves autour de la forêt et de sa biodiversité, cachées dans la pièce et sur la tablette de l’explorateur. Cris des animaux, empreintes, nichoirs et respect de la biodiversité sont au programme ! Durée : 1h15. Public : 9 à 12 ans, sur réservations. Jeux.

## Transition énergétique : changez d’air ! En changeant votre poêle ou cheminée.

Pour un chauffage plus performant et beaucoup moins polluant, Clermont Auvergne Métropole aide financièrement les particuliers à remplacer leur cheminée ou poêle à bois ancienne génération.

Qu’est-ce que la prime air bois ?

C’est une aide financière destinée au remplacement des cheminées anciennes générations à foyer ouvert ou vieux poêles à bois, par des appareils labellisés Flamme verte. L’aide porte sur l’acquisition d’appareils de chauffage performants et les travaux qui y sont liés (fournitures, tubage, main d’œuvre …). Le montant de la prime est calculé en fonction des ressources du foyer (plafond ANAH 2025) :

* 2 500€ pour les foyers modestes et très modestes qui seront prioritaires dans l’attribution,
* 1 000€ pour les foyers intermédiaires et supérieurs.

Pourquoi changer son poêle ou sa cheminée ?

* Pour respirer un air sain :
Le chauffage au bois domestique est responsable de 43% des émissions nationales de particules fines, causant ainsi près de 40 000 décès par an en France. Un appareil de chauffage performant permet de diviser par 10 ces émissions de particules fines.
* Pour maîtriser sa facture énergétique :
En s’équipant d’un matériel de chauffage récent, la combustion est optimisée et permet des économies de bois grâce à un meilleur rendement thermique.

Qui peut obtenir la prime air bois ?

Les critères pour bénéficier de l’aide financière :

* Vous êtes un particulier,
* Vous habitez dans l’une des vingt-et-unes communes de Clermont Auvergne Métropole,
* Vous êtes propriétaire de votre logement,
* Vous remplacez une cheminée ouverte ou un poêle installé avant 2002, par un nouveau poêle ou un insert labellisé Flamme verte 7 étoiles ou équivalent (liste des appareils labellisés disponible sur le site : www.flammeverte.org),
* Vous faites réaliser l’installation par un professionnel qualifié RGE Quali’bois par Quali’Ent ou Qualibat’Enr Bois (liste des professionnels disponible sur le site : https:// france-renov.gouv.fr/annuaire-rge),
* Vous vous engagez à faire détruire votre ancien appareil de chauffage au bois.
* L’aide est versée au propriétaire du logement.

Une seule prime est accordée par foyer soit un appareil par foyer. L’aide du fonds Air Bois métropolitain est cumulable avec l’aide d’État MaPrimeRénov et les Certificats d’économies d’énergie.

Comment bénéficier de la prime air bois ?

Les demandes sont étudiées par Clermont Auvergne Métropole. Il est conseillé de vous renseigner préalablement auprès d’un conseiller énergie (www.adil63.org) avant les travaux.

* Contactez des professionnels qualifiés pour établir les devis correspondants aux conditions énoncées au-dessus,
* Adressez un dossier à Clermont Auvergne Métropole (selon les ressources du foyer) ou le déposer sur le site ici.clermont-ferrand.fr pour vous assurer de votre éligibilité comprenant les pièces suivantes : devis, justificatif de propriété (copie de l’avis de taxe foncière), attestation de la qualification de l’entreprise, photos avant travaux de l’appareil à remplacer (plan large), RIB, dernier avis d’imposition,
* Commandez et faites réaliser vos travaux,
* Complétez votre dossier avec la facture acquittée signée et l’attestation d’élimination de l’ancien appareil.

Ce dispositif est valable jusqu’à épuisement du fonds.

Source de cet article : Clermont Auvergne Métropole.

# Travaux du « Groupe Immobilier de la Mairie » et réaménagement du parc.

Deux projets d’envergure prenant en compte les enjeux de développement durable et de transition énergétique ont été engagés au niveau du site de la Mairie et de ses abords : la rénovation du Groupe Immobilier de la Mairie (le GIM), concomitant au réaménagement du parc.

## Le Groupe Immobilier de la Mairie

Le projet du GIM est né d’une volonté politique forte de créer un lieu d’accueil unique, dynamique au service des usagers : le Pôle relation à l’usager. Il proposera un accueil de proximité où les usagers trouveront les informations dont ils ont besoin et pourront bénéficier d’un accompagnement dans leurs démarches administratives, notamment dans le domaine du numérique. Le Pôle relation à l’usager, communication, démocratie participative regroupera les services suivants :

* l’accueil principal de mairie,
* les services à la population : état-civil (avec le traitement des cartes d’identités et des passeports dès l’automne 2025), les élections, le recensement citoyen et le cimetière),
* la vie associative et les manifestations,
* la communication et la démocratie participative.

Les travaux du pôle devraient prendre fin la dernière quinzaine de juin. Ce bâtiment, qui était l’ancienne halte-garderie, a été entièrement repensé afin d’offrir une rénovation acoustique et thermique performante. Les locaux, totalement rénovés, seront très lumineux notamment grâce à la création d’un sas vitré. Un système de traitement d’air à double flux garantira la qualité d’air à l’intérieur des locaux. La salle Voûtée située au rez-de-chaussée du bâtiment a également été rénovée. Elle a été entièrement traitée acoustiquement avec la pose de parois spécifiques. Un système de chauffage combinant des radiateurs et un soufflage d’air a été créé, les luminaires ont été changés et une kitchenette avec de plus nombreux rangements a également été pensée dans cette rénovation. Le Service Enfance-Jeunesse prendra ensuite ses quartiers dans le bâtiment actuellement occupé par les services techniques et urbanisme après quelques travaux qui consisteront à changer les menuiseries du bâtiment et à installer des brise-soleil orientables côté sud. Les plafonds et faux plafonds seront traités acoustiquement et un toilette PMR sera créé. Le rez-de-chaussée sera repensé afin d’accueillir des archives et l’actuel garage sera transformé pour accueillir la chaufferie bois-granulés qui alimentera les trois bâtiments. La Mairie accueillera quant à elle le service urbanisme et foncier ainsi que le secrétariat des services techniques au rez-de-chaussée, les services supports dans les étages (finances, ressources humaines, marchés publics, administration générale), la direction et les élus. L’ensemble des travaux devrait être terminé à la fin de l’automne.

## Le réaménagement du parc de la mairie.

Les lempdais sont particulièrement attachés au parc de la mairie, véritable écrin de verdure situé au cœur de la commune. C’est pourquoi ce projet de réaménagement a été entièrement construit avec et par les lempdais, à travers les Ateliers citoyens. En effet, les aménagements proposés émanent de cette démarche participative des usagers, engagée en 2022. Ainsi, parallèlement aux travaux du GIM, le réaménagement du parc a débuté à l’automne 2024. Les travaux se dérouleront en plusieurs phases (une par an), pour prendre fin en 2028. La première tranche a concerné la création des cheminements, le remplacement des jeux pour enfants, la suppression du parking à l’arrière de la mairie et une première série de plantations.

La Création de cheminements comme structure :

Ces cheminements ont été pensés afin de :

* Relier les différentes entités du Parc,
* Relier les différentes entrées du Parc,
* Permettre la traversée de ce Parc pour relier les différents quartiers de la ville,
* Permettre la déambulation dans le Parc,
* Hiérarchiser les différents types de déplacements dans le Parc,
* Créer des usages en découpant l’espace intérieur du Parc,
* Créer une mise en accessibilité globale du parc pour les PMR (personnes à mobilité réduite), et en particulier entre le parking et la Mairie,
* Création d’une ouverture sur le passage piéton à la pointe du parc pour plus de sécurité.

Tous ces travaux ont permis de passer les réseaux afin de renouveler l’éclairage public qui se fera désormais avec abaissement de l’intensité en fonction de l’heure, et avec une coupure générale la nuit afin de préserver la faune et la flore de cet espace.

Le remplacement des jeux pour enfants :

L’idée est de regrouper tous les jeux pour tous les âges au même endroit, afin de :

* Relier cet espace aux autres espaces fédérateurs du parc,
* Créer un espace de sécurité pour les enfants,
* Amener de la biodiversité autour de cet espace,
* Créer une unité dans les structures de jeux, avec des jeux adaptés aux usages, choisis en concertation avec les enfants et les professionnels de la petite-enfance. En effet, les enfants de l’ALSH ont pu tester ces structures au parc Philippe Marcombes, à Clermont-Ferrand, et les ont appréciées et validées ! Les professionnels de la petite-enfance fréquentant le Relais Petite-Enfance Le Papillon ont quant à elles proposé les jeux destinés aux 0 à 3 ans, adaptés aux besoins et usages des tout-petits.

Le sol souple des jeux du square du Bourgnon a été changé mi-mars, après sa réfection complète à l’automne 2024.

La suppression du parking à l’arrière de la mairie :

La suppression du parking a été décidée par les ateliers citoyens, afin de limiter l’accès du parc aux véhicules (hors véhicules de secours et d‘entretien du parc). Il a ainsi été entièrement décroûté et désimperméabilisé. Le parc sera fermé côté Est et une barrière en bois sera installée. L’ancien parking sera ainsi entièrement végétalisé.

Les Plantations :

Les premières plantations ont eu lieu jusqu’à l’arrière de la médiathèque, avec une végétation en strate haute, choisie avec les agents travaillant sur le site.

D’ici l’automne, le théâtre de verdure sera créé à la place des anciens jeux pour enfants à côté de la médiathèque. Les cheminements seront terminés, avec notamment la création d’une allée qui longera le parking afin d’accéder à la médiathèque. Des arceaux pour vélos seront également installés dans la continuité de l’allée. Les pavés autobloquants entre les bâtiments de la mairie seront remplacés par du béton désactivé. Une nouvelle série de plantation sera réalisée, en lisière Est, et lisière Ouest.

# Les travaux.

## Rénovation du groupe scolaire Les Vaugondières.

Dès cet été, le groupe scolaire Les Vaugondières sera en travaux pour une durée d’un an. Les enfants fréquentant habituellement les lieux seront répartis entre l’école de La fleurie, qui accueillera deux classes d’élémentaires et l’école de Gandaillat, qui accueillera quatre classes (2 dans la maternelle et 2 dans des modulaires installés sur le terrain derrière le bâtiment). Les travaux de rénovation et d’extension permettront de créer une classe, un dortoir, une salle destinée aux activités périscolaires ainsi qu’une salle de motricité au rez-de-chaussée de la maternelle. Les locaux des associations qui occupent déjà les lieux seront rénovés, d’autres seront créés, notamment pour accueillir du stockage et des archives de la commune. Dans la partie élémentaire, un bureau de direction, une salle des maîtres et une salle d’arts plastiques seront créés. L’espace actuel sera redistribué afin de redessiner six classes, un espace périscolaire et une cantine comprenant un espace collaboratif pour les enfants de l’élémentaire. Dans la cour du bas, un préau prendra place ainsi que des sanitaires. Ces travaux permettront la mise en conformité et en accessibilité du bâtiment avec notamment la création d’un ascenseur. D’autre part, l’installation de Centrales à Traitement d’Air apporteront quant à elles un confort tant au niveau acoustique que thermique sur les deux bâtiments. Les enfants pourront retrouver leur école dès la rentrée de septembre 2026. Les extérieurs seront traités en 2027, avec la désimperméabilisation des cours et l’installation de récupérateurs d’eau de pluie, de jeux , de parcours ludiques, etc...

## Extension de la maternelle Le Petit Prince.

La maternelle Le Petit Prince fera également prochainement l’objet de travaux. En effet, dès le début de l’été 2025, une extension en bois (local) permettant d’accueillir une classe supplémentaire ainsi qu’un bloc sanitaire seront créés. La fin des travaux est prévue pour le début d’année 2026.

# Tribunes politiques.

Les textes et illustrations publiés dans cet espace relèvent de la seule responsabilité du groupe signataire.

## Avec vous ! Le Foyer des Jeunes et d’Éducation Populaire.

Créé en 1969 le FJEP, association de plus de 50 ans d’existence, est une force indéniable de Lempdes. Ces trois mots jeunes, éducation et populaire résonnent comme un vrai espace de vie. Grace à sa bonne gestion, ce lieu d’ouverture accueille plus de 20 sections. Au sein de celles-ci, activités culturelles, ludiques, sportives et de bien-être peuvent être pratiquées de manière transgénérationnelle. À nos yeux, le FJEP a pour rôle majeur de renforcer le lien social au moment où celui-ci se délite. Cette volonté de tendre la main à tous anime l’esprit des membres bénévoles qui s’impliquent en portant les valeurs de l’éducation populaire. Ainsi, c’est dans le respect de chacun qu’ils font vivre la laïcité et la solidarité, les sections les plus solides financièrement aidant les plus fragiles.

Prenons exemple.

Car à l’avenir, il est primordial de soutenir, d’étendre et valoriser une démarche de restauration de ce tissu social. Ce serait un projet que l’on pourrait porter avec tous les habitants pour un nouveau « faire ensemble ». Mais voilà que nos politiques ne suivent plus. Notre Conseil Départemental se désolidarise de cet esprit de partage où les plus forts aident les plus faibles. La subvention promise est ajournée, soit plus de cent mille euros en attente à la fédération des associations laïques dont dépend notre FJEP. À Lempdes, une somme modeste de 3 000 euros est allouée pour cette association qui pourtant revendique 1 200 adhérents. On croit rêver vu les 200 000 euros offerts à une association de quelques dizaines de sportifs soient-ils de haut niveau. Pourtant, plus que jamais, solidarité partage et équilibre sont les maîtres-mots d’une bonne gestion communale.

Vos élus Avec Vous !

Brigitte Savignat, Philippe Jonin, Patricia Cerny, Roland Daulat et Jean-Luc Dubost.

## Lempdes Avenir.

La gestion d’une commune est tout sauf une sinécure, c’est même une alchimie complexe. Notre ville est faite de zones industrielles, artisanales et commerciales. Depuis 1960 de nombreux lotissements, immeubles et quartiers ont vu le jour. Et bien sûr il y a le cœur de la cité historique avec notre centre-ville. Pour l’équipe municipale la vie du centre-ville est très importante, une conseillère municipale y est d’ailleurs déléguée. Contrairement à certaines communes voisines notre cœur de ville est vivant car porté par des commerçants sympathiques et dynamiques. À cela on peut y ajouter des associations lempdaises très impliquées, nous pensons notamment à notre Comité des Fêtes. Récemment la supérette située place François Mitterrand a dû fermer au désespoir d’un grand nombre de lempdais. Celle-ci avait été reprise depuis peu mais une gestion hasardeuse a entrainé une liquidation judiciaire. Le groupe d’opposition a essayé de faire croire à un immobilisme de la municipalité et a proposé des solutions sans fondement comme un fond de soutien (à quoi ?) ou une subvention pour faciliter les démarches de reprise (à qui ?). Contrairement aux allégations de l’opposition dès le début la conseillère municipale déléguée au commerce et Monsieur le maire ont été à la manœuvre. Ils ont reçu les employés intéressés par une éventuelle reprise puis Monsieur le maire a pris contact avec des responsables d’une grande enseigne nationale. Oui c’est vrai il n’y a pas eu de grandes annonces mais un travail régulier et sérieux avec les éventuels repreneurs, n’oublions que notre maire est aussi vice-président de la métropole en charge du développement économique. Le résultat est là, le 17 mars une enseigne nationale remporte la mise aux enchères. Les travaux de mise aux normes ont déjà commencé, l’ouverture sera effective d’ici quelques semaines. Toujours au niveau des bonnes nouvelles sur notre centre-ville, les travaux de notre halle vont débuter et avant l’été elle sera rendue au public. Vous avez aussi pu voir que les travaux de la coulée verte sont bien avancés, celle-ci permettra de rallier en toute sécurité notre cœur de ville à la plaine des jeux du marais. Comme vous le voyez, votre équipe municipale travaille, avance et permet à Lempdes de poursuivre son développement harmonieux. Bien sincèrement,

Vos élus Lempdes Avenir : vos.elus.lempdes.avenir@gmail.com

Retrouvez-nous également sur Facebook.

# Lempdes Info. Avril 2025.

Éditeur : Mairie de Lempdes, 63370 Lempdes.

Directeur de publication et responsable de rédaction : Henri Gisselbrecht.

Textes-photos vie associative : communiqués par les associations.

Réalisation-Composition : Anne-Gwénaëlle Delahaye, service Communication, Mairie de Lempdes : Image de Freepik.

Impression : Imprimerie Decombat à Gerzat au 04.73.25.06.62.

Régie publicitaire : Italique, Christiane Jalicon, chef de publicité au 04.73.14.00.01. Fax 04.73.14.11.22.

Date du dépôt légal : à parution. Imprimé sur papier 50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement.

Magazine adapté en version numérique accessible et au format DAISY (audio et texte) par AcceSens, 11 rue de la petite vitesse, 63260 Aigueperse au 04.73.64.21.04, sur le site : www.accesens.com et par courriel : contact@accesens.com